



**Syndicat National Unitaire**  
des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
Section départementale du **TARN**

**CAPD du 2 Décembre 2010**

## **MOTION**

Le système actuel des promotions entraîne des différences de traitement considérables entre un-e Professeur-e des Écoles, qui franchit tous les échelons à la vitesse la plus rapide et un-e autre qui n'avance qu'à l'ancienneté ( plus de 60 000 € d'écart sur l'ensemble de la carrière).

Cette année, 44% des enseignant-es promu-es au choix dans les différents échelons, ont un barème supérieur au barème du dernier promu au grand choix dans le même échelon. Cette proportion atteint même 92 % pour le 7ème échelon. Cette incohérence ne peut que nous conforter dans la légitimité de nos revendications :

Le SNUipp revendique l'avancement automatique de tous les Instituteur-trices et Professeur-es des Écoles au rythme du grand choix.

De plus, le SNUipp revendique la suppression de la hors classe avec reconstruction de la grille actuelle de la classe normale des Professeur-es des Écoles (11 échelons) avec indice terminal 783.